

Les DES de médecine générale et la réforme de l'Internat de 2017

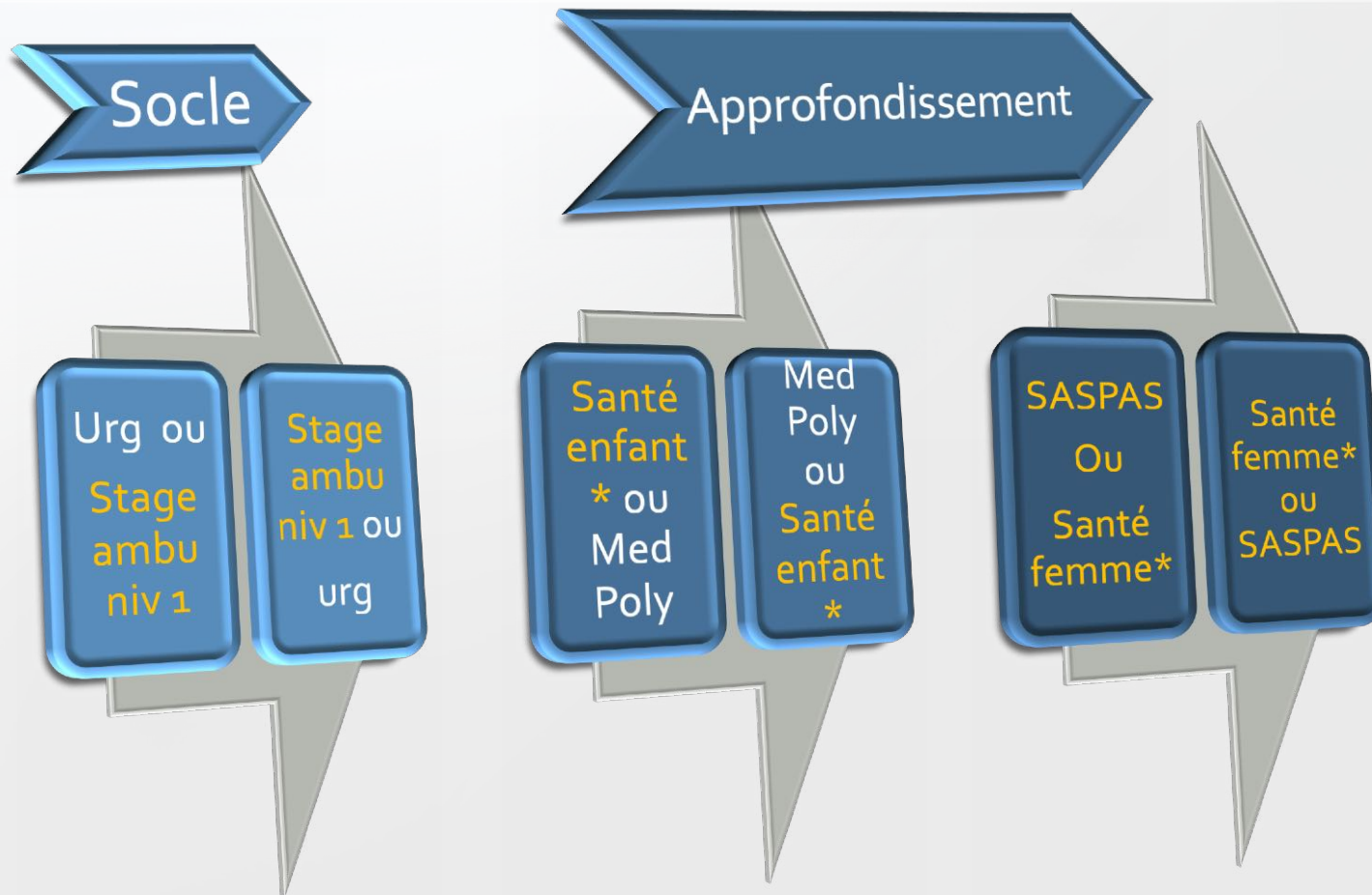
Dr Cécile Renoux
Coordonnateur local du DES

2 phases

- Phase socle
 - Acquisition des connaissances de base de la discipline et des compétences transversales
- Phase d'approfondissement
 - Acquisition approfondie des connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de la spécialité suivie.

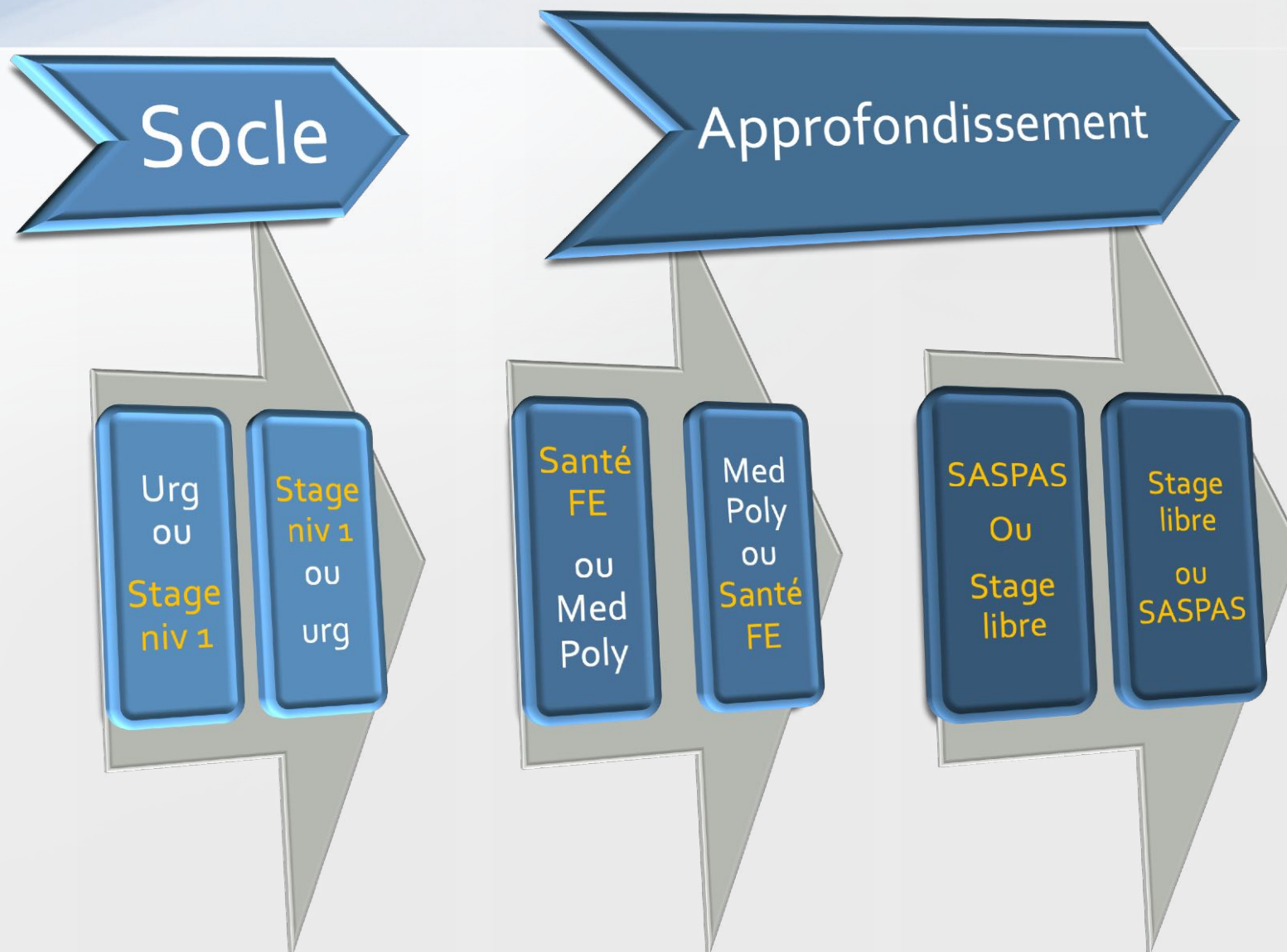


Une nouvelle maquette



* En fonction des possibilités des universités, dans une liste spécifique des stages d'approfondissement agréés

La maquette en région Centre



Arrêté du 21 avril 2017

Un portfolio national

- Suivi de la construction des connaissances et des compétences en vue de la validation de la formation
 - tout ce qui renseigne sur le travail réalisé
- Devient ensuite le portfolio professionnel
- Outil national non disponible à ce jour...



Arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine

Validation de la phase socle

- Par la commission locale de coordination
 - Niveau des compétences à acquérir
 - Capacité de l'étudiant à poursuivre sa formation
- Modalités
 - Validation des stages
 - Validation des productions personnelles et du portfolio
 - Argumentation orale du portfolio

Un contrat de formation

- Signé à l'issue de la phase socle
- Mentionne
 - Le projet professionnel de l'étudiant
 - Les objectifs pédagogiques de formation
 - Les compétences à acquérir
 - Le sujet de thèse
- Contrat actualisé régulièrement
- Le portfolio est annexé au contrat



Arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine

Validation du DES



- Après validation de la phase d'approfondissement
 - Modalités proches de la phase socle
- Par la commission régionale de coordination
- Sur
 - Validation des formations hors stage
 - Validation des stages de la maquette
 - Validation des 2 phases de formation
 - Validation du mémoire = version finale du portfolio
 - Appréciation des enseignants = tuteur
 - Avis du directeur d'UFR

La thèse



- Travail de recherche ou ensemble de travaux approfondis
 - qui relèvent de la pratique de la spécialité préparée
- Sujet
 - Approuvé par le coordonnateur local
 - Mentionné au contrat de formation
 - Choisi au plus tard avant la fin de la dernière phase de formation
- Soutenue au plus tard 3 ans après la validation de la dernière phase